

# Pully

URBANISME  
 PORTRAIT  
 SOCIÉTÉ LOCALE  
 LÉGISLATURE  
 COACHING CARBONE  
 CULTURE  
 SERVICES  
 JEUNESSE  
 AGENDA

## ÉDITO

L'école a un rôle essentiel dans la société, celui de donner l'accès à la connaissance et à un esprit critique. Ainsi, pour une commune, la construction d'un collège est un événement important bien que relativement rare. L'augmentation du nombre d'élèves impose de construire des classes supplémentaires pour l'établissement primaire.

A l'instar de l'habitat, il est préférable de densifier les équipements scolaires afin d'en optimiser leur utilisation et de préserver des espaces verts ailleurs dans la commune. C'est exactement ce qui est prévu avec le projet d'extension du Collège Principal où l'ambitieux programme – dix salles de classe, une double salle omnisport, diverses autres salles pour les besoins scolaires, des bureaux, une bibliothèque, un économat, etc. – trouve sa place dans le périmètre existant et affecté à cet usage depuis plus d'un siècle. Le concours d'architecture, jugé l'année dernière, a permis de faire émerger la meilleure solution, soit l'édification, à l'horizon 2026, de deux bâtiments au sud du Collège Principal et de l'Annexe Ouest.

C'est donc une réalisation majeure qui sera prochainement soumise au Conseil communal et dont la portée va bien au-delà de cette législature, s'agissant de l'avenir de nos enfants.

## EXTENSION DU COLLÈGE PRINCIPAL

## LE LAURÉAT DU CONCOURS EST CONNU

**A**pprouvé par la Municipalité en octobre 2019, puis par le Conseil communal dans sa séance du 20 novembre, le préavis pour la révision du plan d'affectation « Collège Principal » et l'organisation du concours d'architecture s'achève avec l'exposition des projets primés et l'annonce du lauréat.

Suite à l'élaboration d'un Masterplan (2013) destiné à définir une stratégie globale répondant à la fois aux besoins scolaires, parascolaires et aux besoins d'entretien des constructions existantes, la Municipalité a lancé un concours de projets d'architecture en vue de l'extension du Collège Principal. En effet, le Masterplan propose de regrouper toutes les extensions nécessaires sur le site du Collège. L'objectif est de rassembler la quasi-totalité du programme primaire sur un même site.

Le programme du concours comprenait 20 salles d'enseignement, soit 10 salles de classe et 10 salles polyvalentes. Le programme d'enseignement était assorti des locaux administratifs et parascolaires correspondants, ainsi que d'une bibliothèque scolaire et d'une salle de gymnastique double destinée aux écoles et aux associations sportives pulliérannes.

Le concours d'architecture, qui s'inscrit dans le cadre d'une procédure d'octroi de marchés publics, a permis à la Ville de Pully de disposer de nombreux projets imaginant diverses options de reconfiguration de ce site scolaire. Au



terme de trois jours de délibérations, le jury composé de la Municipalité, de représentants de la Direction des écoles, d'architectes et d'ingénieurs a désigné un projet lauréat à l'unanimité ainsi que huit autres projets primés.

*« La Municipalité se réjouit de l'intérêt suscité par ce concours, puisque ce ne sont pas moins de 78 projets qui ont été rendus dans le délai imposé et admis au jugement. »*

Gil Reichen, Syndic et vice-président du jury

Le projet retenu, Laurel & Hardy du bureau d'architecte Itten + Brechbühl SA et du bureau d'ingénieurs civils Boss & Associés Ingénieurs conseils

SA, instaure une relation claire entre les constructions existantes et futures. Ces dernières prennent la forme d'un socle bâti, disposé le long de l'avenue C. F. Ramuz, ponctué par deux bâtiments à ses extrémités. Cette nouvelle horizontale, inscrite en surplomb de l'avenue, propose en son centre un bel espace dédié au sport extérieur, en complément de la salle de gymnastique existante et de la piscine.

Cette proposition poursuit la logique d'occupation de ce coteau orienté au sud par des plateaux étagés qui portent des constructions. Elle est complétée par une nouvelle liaison piétonne prévue à l'ouest et par des escaliers extérieurs publics, disposés parallèlement à la pente. Cette disposition simple et efficace des volumes bâtis sur le site instaure un nouvel équilibre à l'ensemble, tout en perpétuant le rôle prépondérant du Collège Principal.

Le premier prix ainsi que les huit autres projets distingués seront présentés à la population à l'occasion d'une exposition organisée au Foyer de la Maison Pulliérane, du 28 mars au 3 avril 2022.



PORTRAIT

# PASCAL BESSON

Etabli avec son épouse Mireille dans une maison historique au cœur de Pully depuis 1960, Pascal Besson est un pullièran de cœur, même si son travail rayonne bien au-delà des frontières.

C'est comme lecteur enthousiaste du Journal communal que nous rencontrons d'abord Pascal Besson : il a en effet lu avec attention le portrait consacré aux époux Vanney (voir cette même rubrique dans l'édition du Journal communal de juin 2021). Son père, Charles Besson, fut syndic de Pully de 1942 à 1961 et travaillait comme notaire quand il engagea Marcel Vanney en tant que stagiaire ! Marcel Vanney et Pascal Besson sont devenus amis et ont beaucoup travaillé ensemble sur la fameuse Revue de Pully (voir également l'édition du Journal communal de juin 2021). « À l'époque, on casait 800 personnes dans la Maison Pullièrane, pour sept ou huit représentations à guichets fermés ! » s'amuse-t-il. Écriture de sketches, paroles et musiques, chant, Pascal Besson était déjà un vrai couteau suisse.

Celui qui a commencé sa carrière comme graphiste indépendant (il fut notamment président de l'Association des graphistes suisses) a fait les Beaux-Arts de Lausanne. En ce temps-là, les trois premiers lauréats des Beaux-Arts de Lausanne pouvaient entrer directement à ceux de Paris. Mais le désenchantement arrive vite : « Juste après la guerre, en 1953, l'ambiance était morose, les cours très chers et les professeurs peu impliqués : le nôtre passait une fois par semaine dans la classe en disant simplement "C'est très



bien, continuez !" » raconte M. Besson. En parallèle, il se met donc à travailler dans une agence de graphisme à Paris. Puis, revenu en Suisse, il est engagé à Berne au service de publicité des CFF, avant d'installer son atelier de graphiste indépendant à Pully en 1958. Le travail se fait beaucoup sous forme de concours, pour des mandats : les CFF, la Poste, Swissair, les Vins Vaudois... Pascal Besson œuvre de nombreuses années au service de ses clients pour le Comptoir Suisse, créant les stands et les pavillons

des CFF et Swissair notamment. En 1955, il épouse Mireille, sa bien-aimée de longue date. En 1960, ils achètent une maison vigneronne à la ruelle du Croset à Pully où ils habitent encore aujourd'hui et dont les combles sont un atelier. (photo) Et la peinture, alors ? À Paris, Pascal Besson fait la connaissance d'un graphiste d'origine bretonne qui travaille dans la même agence que lui. L'amitié se noue, des vacances au bord de la mer s'organisent dans une petite maison de pêcheur. À l'époque, Pascal Besson est

très impressionné par le style de son professeur (graveur) aux Beaux-Arts, Jean-Pierre Kaiser : de grands traits noirs. Mais il ne veut pas copier quelque chose, il cherche sa propre expression. Un jour, à la pointe de Penmarch, au sud de la Bretagne, son ami lui fait une surprise : il a installé un chevalet et de la gouache. Face au ciel, au sable, à l'océan, le déclic se fait. Un moment décisif qui marque tout l'œuvre peint, des paysages de neige à la Toscane et surtout le Léman diurne et nocturne.

Dès lors, les expositions s'enchaînent : à la Galerie Quadri, rue de Bourg à Lausanne, à la fin des années 70. Puis dans la Galerie Vallotton, au Grand-Chêne, au début des années 80. Il est présent plusieurs fois à Art Basel et dans de nombreuses galeries bâloises et alémaniques. Et à Pully ? Pascal Besson a été président du Musée de Pully durant 22 ans, et a toujours œuvré pour que cet espace puisse accueillir le musée tel qu'on le connaît actuellement. On lui doit entre autres l'ensemble des vitraux de l'église de Chamblandes, le vitrail de la chapelle de l'EMS du Pré de la Tour, une mosaïque dans le restaurant de la piscine ou le tapis mural du Foyer de la Maison Pullièrane. Et parmi les réalisations d'envergure, on peut citer le tableau des colonnes du Musée Olympique, en 1997, réalisé pour la 106<sup>e</sup> session du CIO, ou les costumes et décors de deux créations du Théâtre du Jorat. Son œuvre a été montrée dans des galeries partout en Europe, notamment en Italie, en France ou en Autriche.

L'entretien touche à sa fin. Dans son atelier, derrière nous, les tubes de couleur attendent l'artiste. Pascal Besson travaille encore – sa dernière exposition en date a eu lieu en 2021 à la Villa Murillo à Montreux.

SOCIÉTÉ LOCALE

# BUDOKWAI PULLY



Le Budokwai Pully compte 131 membres, dont 125 juniors.

Saviez-vous que le Budokwai Pully, cette société locale pullièrane, est déjà trentenaire ? Créée en 1991, l'association d'arts martiaux Budokwai Pully a tout d'abord dispensé ses cours au Collège de Chantemerle, sous la direction de son président et fondateur Daniel Singy. Celui-ci dirigea le club jusqu'en 2009. Le Budokwai Pully devient entre temps membre de la Fédération Suisse de Judo & Ju-jitsu ainsi que de l'Association Vaudoise de Judo & Ju-jitsu. L'association rencontrant un vif succès, il devient compliqué de trouver des plages horaires suffisantes et la place vient à manquer. La Ville de Pully s'engage à intégrer un dojo lorsqu'un futur bâtiment sera construit. Il s'agira du Collège des Alpes, en 2002. Par la suite, le Budokwai Pully continue de se développer et diversifie ses activités en proposant du ju-jitsu, du karaté et du tai-chi-chuan. En 2018, les objectifs de la section judo et de la

section karaté n'étant plus alignés, les deux sections décident d'un commun accord de se séparer tout en cohabitant sous le même toit. Une nouvelle association dédiée au karaté et à l'aïkido voit le jour : le Bushido Pully. Le comité du Budokwai Pully répond à une demande croissante et propose des cours orientés sur le judo plaisir, le judo technique et le judo compétition afin de satisfaire le plus grand nombre. La partie compétition rencontre un vif succès. Les résultats sportifs des judokas pullièrans sont très probants, avec notamment de jolis résultats lors de tournois par équipes, mais également sur le plan régional, cantonal, romand et national. Plusieurs judokas sont en sélection vaudoise.

Le Budokwai Pully organise chaque été un camp de judo à Finhaut, dont la 10<sup>e</sup> édition se tient cette année !

[www.budokwaipully.ch](http://www.budokwaipully.ch)

CHANTIER



## CONSTRUCTION D'UN GIRATOIRE À L'INTERSECTION ENTRE L'AV. DE LAVAUX ET LE CH. DES ROCHES

Le délai d'expérimentation du giratoire étant arrivé à son terme en septembre 2021, des travaux ont été réalisés jusqu'à début décembre 2021 pour pérenniser cet ouvrage situé sur l'av. de Lavaux, au débouché du ch. des Roches. Deux nouvelles traversées piétonnes, sécurisées par des îlots centraux, font partie de cet aménagement. Les travaux s'achèveront début 2022 avec la végétalisation de la pastille centrale et le marquage définitif. Ce projet a fait l'objet d'une mise à l'enquête du 12 janvier au 12 février 2021 ainsi que d'un préavis accepté par le Conseil Communal dans sa séance du 5 mai 2021. Au préalable, une analyse du trafic a été confiée à un bureau spécialisé pour confirmer le bon fonctionnement de l'ouvrage provisoire et démarrer sa phase de réalisation.

COACHING CARBONE



© Rachel B. Hübli / Heidi.news

# PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021-2026 DE LA MUNICIPALITÉ

Vous l'avez trouvé dans votre boîte aux lettres fin janvier. La Municipalité de Pully vient de présenter son programme de législature 2021-2026 articulé autour de quatre thématiques principales et deux domaines transversaux.



Ce programme met l'accent sur la concrétisation de plusieurs projets phares et s'attache à faire de Pully une communauté à laquelle on peut s'identifier, une ville dynamique, attractive et conviviale, à même de fournir des prestations et des services de qualité à sa population. L'élaboration d'un programme de législature n'est pas une obligation légale, et c'est la troisième fois que la Municipalité se lance dans cet exercice. Pour en définir le contenu, elle a souhaité cette fois ouvrir le dialogue avec l'ensemble des groupes politiques représentés

au Conseil communal, afin de tenir compte au mieux des diverses sensibilités, notamment des partis qui ne sont pas représentés au sein de l'exécutif. La Municipalité a également associé à la réflexion les chefs de service de l'Administration. Au terme de ces échanges, quatre thèmes ont été retenus : Développement territorial & activités économiques – Transports & mobilité – Entretien, rénovation du patrimoine construit & énergie – Vie sociale & culturelle, sports & loisirs. Pour chacun des thèmes, un ou deux projets particuliers sont mis en avant, ainsi que les objectifs généraux à poursuivre. On trouve également deux domaines essentiels, couvrant de manière trans-

versale l'ensemble de l'action de la Municipalité. Il s'agit d'une part de la convivialité et de la qualité de vie et d'autre part de l'environnement et du climat. Sont également abordés les moyens ou supports, soit : les finances communales, dont l'état déterminera la capacité à mettre en œuvre des projets, la sécurité, fortement liée à la qualité de vie, et l'action quotidienne des services de l'Administration communale, sans que les projets ne pourraient être mis en œuvre. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce programme de législature et sommes à votre disposition pour vos éventuelles questions ou remarques à [communication@pully.ch](mailto:communication@pully.ch).

## RÉDUISEZ VOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL AVEC NOTRE SOUTIEN !

La Ville de Pully s'associe au programme « Ma commune et moi » pour vous permettre de réduire votre empreinte carbone à l'aide d'un coaching personnalisé. Vous recevrez des conseils concrets pour réduire vos émissions de CO<sub>2</sub> tout en améliorant votre qualité de vie. Grâce au soutien du programme Ecowatt, cet accompagnement personnalisé de 3 à 6 mois et d'une valeur de CHF 1'000.- revient à CHF 150.- pour un foyer. Inscriptions ouvertes sur [pully.coachdurable.ch](http://pully.coachdurable.ch) (attention places limitées).





CULTURE

# LA BELLE ÉPOQUE DE L'ART NOUVEAU AU TEMPS DE BONNARD ET MUCHA

Du 28 janvier au 19 juin au Musée d'art de Pully



Alphonse Mucha, Job, 1906. © Fotostudio Peter Schälchli

**L**a Belle Époque de l'Art nouveau présente, au travers d'une sélection d'œuvres issues d'une prestigieuse collection privée suisse, plusieurs aspects d'un mouvement artistique majeur qui a façonné le visage de l'Europe entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Première Guerre mondiale, l'Europe connaît des années de paix qui favorisent la prospérité économique ainsi que le développement de nombreux progrès scientifiques et humains. Les artistes participent pleinement au renouveau de la société, à Paris bien sûr, mais aussi à Vienne, à Munich ou à Bruxelles; ainsi, né des bouleversements engendrés par les révolutions industrielles, l'Art

nouveau rejette les formes du passé, conteste la culture classique en proposant une nouvelle manière de percevoir et de ressentir le monde dans la beauté et l'unité de l'art et de la vie. Loin de se limiter à des changements esthétiques et formels, l'Art nouveau est pensé comme un phénomène culturel, social, un mouvement artistique novateur qui marque profondément l'entrée dans le XX<sup>e</sup> siècle. En quête d'une réforme de la société par la beauté de l'objet accessible à tous, il est diffusé largement grâce à ses supports populaires privilégiés, affiches, revues et estampes. De Jules Chéret à Edvard Munch, en passant par Pierre Bonnard, Alphonse Mucha, Gustav Klimt et Oskar Kokoschka, les artistes sont nombreux à participer avec créativité à cette révolution.

[www.museedartdepully.ch](http://www.museedartdepully.ch)

SERVICES

## NOUVELLES APPLICATIONS POUR LE STATIONNEMENT À PULLY

Depuis le mois d'octobre 2021, la Ville de Pully propose trois nouvelles applications de paiement du stationnement sur smartphone pour compléter l'offre existante. Vous pouvez désormais choisir de payer avec l'une des applications suivantes:

- Twint
- Presto Park
- Parkingpay
- Easy Park

Le paiement par horodateur (en monnaie ou carte de crédit) reste toujours possible.  
Rens. : [dtsi@pully.ch](mailto:dtsi@pully.ch)

SERVICES

## SOUTIEN À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

La Ville de Pully s'associe au bureau Renovo ([www.renovo-suisse.ch](http://www.renovo-suisse.ch)) afin de faciliter la rénovation énergétique des bâtiments et d'en réduire les coûts. La clé?

1. Rassembler les propriétaires aux besoins de rénovation similaires pour mutualiser les appels d'offres et augmenter le pouvoir de négociation.
2. Les accompagner dans leurs démarches tout au long de leur projet.

De plus amples informations suivront.



**Chantier Poste Reymondin**

Pour la bonne organisation du chantier, la sécurité des prestataires ainsi que des usagers de la voie publique, la suppression de six places de parc pour voiture le long de la Maison Pulliérane a été nécessaire depuis le 24 janvier 2022, date de reprise du chantier à la rue de la Poste et à la rue Verdaine, et ceci jusqu'à la fin du chantier en 2023. Depuis cette date, on comptabilise un total de 37 places de stationnement entre les rues de la Gare, du Centre, de la Poste, du Nord, l'av. du Prieuré et l'av. Samson Reymondin. Toutefois, le chantier du ch. des Vignes étant arrivé à son terme, la circulation est à nouveau ouverte en direction du sud par ce chemin sur lequel se trouvent 15 cases de stationnement jusqu'à la hauteur du Collège de Mallieu ainsi que 20 places au sud du Collège. En outre, au cours de l'année 2022, des places de stationnement supplémentaires (situées sur la chaussée nord de la rue de la Poste et de l'av. Samson Reymondin) seront restituées au gré de l'avancement des aménagements routiers.

JEUNESSE



## ANALYSE DES BESOINS DES JEUNES DE 13 À 18 ANS À PULLY

**L**a Direction de la Jeunesse, des Affaires sociales et de la Sécurité publique (DJAS), en collaboration avec l'équipe de Jaiunprojet.ch, souhaite développer les activités pour les jeunes de 13 à 18 ans à Pully. Afin d'identifier leurs besoins, un questionnaire a été élaboré et envoyé à chaque jeune au cours du mois de février. Les résultats sont actuellement en cours d'analyse. Ils seront disponibles début avril sur le site de la Ville de Pully à l'adresse suivante: [www.pully.ch/jeunesse](http://www.pully.ch/jeunesse)

Rens.: Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, M. Alexaline, [jeunesse@pully.ch](mailto:jeunesse@pully.ch)

## AGENDA

Sous réserve de modifications liées au Covid-19

### MUSÉE D'ART DE PULLY

**Jusqu'au 19 juin**  
exposition *La Belle Époque de l'Art nouveau. Au temps de Bonnard et Mucha.*

**Soirée musicale**  
9 juin, à 18h

**Brunch découverte**  
12 juin, à 11h

Infos et réservations sur [www.museedartdepully.ch](http://www.museedartdepully.ch)

### ARCHÉOLAB

L'ArchéoLab propose de nombreuses activités et anniversaires. Infos et réservations sur [www.archeolab.ch](http://www.archeolab.ch)

### FERMETURES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Pâques  
**Je 14 avril à 16h30 au ma 19 avril à 7h30**

Pont de l'Ascension  
**Me 25 mai à 16h30 au lu 30 mai à 7h30**

Pentecôte  
**Lu 6 juin de 7h30 à 16h30**

Poste de Police ouvert  
24h/24h, 021 721 33 11

### AUTRES DATES

**Don du sang**  
**ma 26 avril** à la Maison Pulliérane, de 11h30 à 18h30

**Ouvertures printanières de la Cave de Pully**  
**je 5 et ve 6 mai** de 17h à 20h

**Week-end musical de Pully**  
([www.wempully.ch](http://www.wempully.ch))  
**je 5 au di 8 mai**

**Collecte des déchets spéciaux au parking de la Clergère**  
**sa 7 mai** de 8h à 12h

**Fête des voisins**  
([www.pully.ch](http://www.pully.ch)): **ve 20 mai**

**Ouverture de la piscine de Pully-Plage**  
**sa 7 mai.** Préventes des abonnements du 4 au 6 mai de 12h à 18h

**Festival Pully-Québec**  
([www.pully-quebec.ch](http://www.pully-quebec.ch))  
**di 5 au sa 11 juin**

**Colonies de vacances**  
**Lu 4 au ve 22 juillet**  
**Di 14 au mer 17 août**  
**Lu 24 au ve 28 oct**

### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

**Me 13 avril, à 20h**  
**Me 25 mai, à 20h**  
**Me 22 juin, à 18h**